

Évaluation des risques d'exploitation et d'abus sexuels

**Harcèlement Sexuel et de la cartographie
de fournisseurs de services VBG pour
l'assistance des survivant-e-s dans les villes
de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi**

Table des matières

Acronymes

Résumé exécutif

- i. **Contexte et justification**
 - ii. **Contexte national des violences basées sur le genre (VBG)**
 - iii. **Situation des violences basées sur le genre (VBG) dans les zones minières de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi (RDC)**
 - a. Principales formes de VBG observées
 - b. Situation particulière à Kolwezi
 - c. Situation à Likasi et Lubumbashi
 - d. Facteurs aggravants
 - iv. **Objectifs**
 - 4.1. Les objectifs principaux de la mission sont :
 - 4.2. Objectifs spécifiques
 - v. **Méthodologie**
 - vi. **Couverture géographique de l'évaluation**
 - vii. **Résultats de l'évaluation EAS/HS**
 - 7.1. Perception communautaire de l'ampleur des violences basées sur le genre
Tableau n°1. Types de violences renseignés
 - 7.2. Risques liés aux activités au Projet
Tableau n°2 : Synthèse des risques liés au Projet et mesures de mitigation identifiés à travers les consultations communautaires dans les trois villes : Lubumbashi, Likasi et Kolwezi
 - viii. **Analyse de la réponse apportée en matière de prise en charge des survivantes des VBG**
 - 8.1. Forces
 - 8.2. Faiblesses
 - 8.3. Cartographie des services VBG
 - 8.4. Analyse des lacunes
 - ix. **Conclusion et recommandations**
- ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN/DISCUSSION DE GROUPE A BASE PARTICIPATIVE ET GUIDE DES ACTIVITES**
Activité : Discussion/Classement
- Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN D'INFORMATEURS CLES AVEC D'AUTRES PARTIES PRENANTES (CHEF DE COMMUNAUTE, ORGANISATION, AGENCES, ASSOCIATION, ONG)**
- ANNEXE 3.** Listes des parties prenantes consultées

Acronymes

CES	Cadre Environnemental et Social
EAS	Exploitation et Abus Sexuels
EES	Évaluation Environnementale et Sociale
FPI	Financement de Projets d'Investissement
HS	Harcèlement Sexuel
NBP	Note de Bonnes Pratiques
NES	Norme Environnementale et Sociale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEES	Plan d'Engagement Environnemental et Social
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PGES-E	Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'Entrepreneur
PMPP	Plan de Mobilisation des Parties Prenantes
TDR	Termes de Référence
UCP	Unité de Coordination du Projet (également désignée souvent par Unité d'exécution du projet ou UEP)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour les Populations
VBG	Violence Basée sur le Genre
VIH/SIDA	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéfi-
cience	acquise

Résumé exécutif

Dans le cadre de l'extension géographique, de la durée de mise en œuvre et du financement accordés au Projet TRANSFORME RDC en vue de poursuivre les activités à plus grande échelle dans les cinq villes du Corridor de Lobito (Kolwezi, Likasi, Lubumbashi, Kipushi, et Tenke Fungurume) qu'une évaluation des risques d'Exploitation et Abus Sexuels/Harcèlement Sexuel (EAS/HS) ainsi qu'une cartographie des services de prise en charge des Violences Basées sur le Genre (VBG) ont été réalisées en vue de l'actualisation du Plan EAS/HS du Projet.

L'objectif principal était d'identifier les facteurs de risque liés au projet, d'évaluer les capacités locales de prévention et de réponse aux incidents EAS/HS et de proposer des mesures d'atténuation adaptées au contexte local.

Les résultats indiquent un niveau de risque substantiel en raison notamment de :

1. La présence des sites miniers dans toutes ces villes ;
2. Les inégalités de genre persistantes ;
3. La vulnérabilité économique des femmes et des filles ;
4. L'insécurité grandissante ;
5. Le faible niveau de connaissance des structures de prise en charge ;
6. Les limites des services spécialisés de prise en charge des survivantes.

La cartographie a permis d'identifier quelques structures de santé, organisations communautaires, services psychosociaux, acteurs judiciaires et mécanismes de protection susceptibles d'assurer un minimum de réponse multisectorielle aux cas de VBG dans ces villes.

La principale recommandation est le renforcement des mécanismes de signalement, la protection des survivantes et l'application stricte des politiques de prévention de l'EAS/HS.

i. Contexte et justification

La Violence Basée sur le Genre (VBG) est l'une des violations les plus courantes des droits de l'homme et un problème de santé publique à l'échelle mondiale. Elle existe dans tous les pays et contextes où la Banque mondiale opère et affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles. La VBG peut être physique, sexuelle, psychologique, économique et sociale. La VBG, y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS), peut prendre de nombreuses formes différentes, y compris les abus sexuels contre les enfants, les violences commises par les partenaires intimes, le harcèlement et les agressions sexuelles, les mutilations génitales féminines, le mariage forcé, la traite et la violence sexuelle utilisées comme armes de guerre.

La VBG entraîne non seulement des problèmes de santé physique et mentale qui perdurent tout au long de la vie pour les personnes qui la subissent, réduisant leur capacité à agir et à prendre des décisions concernant leur vie mais aussi, elle constitue un fardeau économique considérable pour les ménages, les communautés et les pays. Les VBG ont des coûts directs, tels que le coût du traitement médical, du soutien juridique. Les ménages supportent également des coûts indirects, tels que la perte de revenus, du fait que la/le survivant.e est incapable de travailler en raison du préjudice physique et / ou psychologique.

La Note de Bonnes Pratiques pour Lutter Contre les Violences Sexistes dans le Cadre du Financement des Projets d'Investissement Comportant de Grands Travaux de Génie Civil¹ (Note de Bonnes Pratiques VBG), reconnaît que des opérations comportant de grands travaux de génie civil peuvent aggraver le risque de VBG, notamment les risques d'exploitation et d'abus sexuels (EAS), ainsi que de harcèlement sexuel (HS), exercés de différentes manières par un éventail d'auteurs liés à la mise en œuvre des opérations tant dans la sphère publique que privée de plusieurs manières, par exemple :

- Les projets avec un afflux important de travailleurs peuvent accroître la demande de travail du sexe – même augmenter le risque de traite des femmes à des fins de travail de sexe – ou le risque de mariage précoce dans une communauté où le mariage avec un homme employé est considéré comme la meilleure stratégie de subsistance pour une adolescente. En outre, des salaires plus élevés pour les travailleurs d'une communauté peuvent entraîner une augmentation des rapports sexuels transactionnels. Le risque de rapports sexuels entre travailleurs et mineurs, même lorsque le rapport n'est pas transactionnel, peut également augmenter.
- Les projets créent des changements dans les communautés dans lesquelles ils opèrent et peuvent provoquer des changements dans la dynamique du pouvoir entre les membres de la communauté et au sein des ménages. Par exemple, les hommes dans la communauté peuvent être gênés lorsqu'ils pensent que les travailleurs interagissent avec les femmes de la communauté ou lorsque les femmes employées par le projet commencent à amener plus d'argent au foyer que d'habitude. Par conséquent, des comportements abusifs peuvent se produire non seulement entre le personnel affecté au projet et ceux qui vivent sur le site du projet et aux alentours, mais aussi au sein des foyers des personnes affectées par le projet.
- Lorsqu'il y a redistribution des terres – par exemple en raison de la réinstallation de femmes lors de travaux de génie civil – les femmes peuvent être extrêmement vulnérables aux incidents de VBG. C'est particulièrement vrai dans les pays où les systèmes juridiques empêchent les femmes de détenir des titres fonciers.
- L'insécurité des femmes et des filles augmente en raison du manque d'options de transport appropriées. Le fait de se rendre au travail et d'en revenir peut dans certains contextes forcer les femmes et les filles à emprunter des trajets dangereux, mal éclairés ou des transports publics peu sûrs. Le risque de violence est accru lorsque les femmes doivent parcourir de longues distances pour accéder à des possibilités d'emploi ou sont forcées de voyager la nuit.

La Banque mondiale s'est engagée dans les pays où elle opère à veiller à ce que ses opérations ne créent pas, ne contribuent pas ou n'exacerbent pas les dynamiques ou vulnérabilités existantes en matière de VBG. À cette fin, la Banque accompagne les Unités de Gestion de Projets (UGP) afin de:

- Évaluer les principaux risques qui peuvent contribuer ou donner lieu dans les zones d'intervention des projets à l'exploitation, au harcèlement et aux abus sexuels et à d'autres formes de VBG telles que la violence entre partenaires intimes et le sexe transactionnel;
- Identifier les services de prévention et de réponse pour les survivants de la VBG disponibles, en se concentrant sur les services de santé, psychologiques et juridiques, ainsi que sur la capacité et la qualité des services offerts;
- Recommander des mesures d'atténuation des risques et des interventions clés adaptées au contexte qui peuvent être incorporées dans le plan d'action VBG/EAS/HS du Projet TRANSFORME.

1 <http://pubdocs.worldbank.org/en/296041548955886585/Good-Practice-Note-Addressing-Gender-Based-Violence-french.pdf>

C'est dans ce contexte qu'une évaluation des risques de violence basée sur le genre (VBG)/ Exploitation et Abus sexuels (EAS)/ Harcèlement Sexuel (HS) ainsi qu'une actualisation de la cartographie des fournisseurs des services VBG ont été menées afin d'évaluer les risques d'EAS et HS qui pourraient survenir dans le cadre des activités du projet « TRANSFORME ».

Cette évaluation a pour objectif d'identifier les risques inhérents au contexte congolais au sein duquel les activités se déroulent ainsi que les risques potentiels que les activités du projet lui-même pourraient renforcer voire générer.

ii. Contexte national des violences basées sur le genre (VBG)

La violence basée sur le genre (VBG) est un phénomène ou Les violences basées sur le genre sont un phénomène global qui affecte toutes les sociétés, qui a un impact sur des millions de femmes et de filles dans le monde entier, et qui affecte la dignité humaine et nuit au développement humain. L'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes est la cause principale des VBG. Selon l'index sur l'égalité entre les sexes publié par le PNUD (2017)², la RDC est classée 176ème sur 189ème.

Les acteurs dans la prise en charge multisectorielle ont répertorié plus de 17 000 cas traités³. La majorité des survivantes sont des filles mineures (de moins de 18 ans) et des femmes. Les formes de VBG prévalant en RDC sont les violences domestiques, violences sexuelles, les mariages précoces et/ou forcés. L'article 14 de la Constitution de la RDC du 18 février 2006 affirme le principe de l'égalité des sexes et contient des normes protégeant les droits des femmes, et l'article 15 souligne l'obligation d'éliminer toutes les formes de violence faites aux femmes dans la sphère publique et privée. La RDC a également ratifié plusieurs traités internationaux et régionaux qui garantissent la protection des droits de femmes, comme la Convention relative à l'Élimination des Discriminations à l'égard des Femmes (CEDEF) de 1979, les 4 Conventions de Genève, le Statut de Rome établissant la Cour Pénale Internationale et la Convention Africaine des Droits et du Bien-Être de l'Enfant. En ce qui concerne la lutte contre les violences sexuelles, la RDC a approuvé la loi du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le Code Pénal et le Code de Procédure Pénale, la loi portant sur le Code du travail, le Code judiciaire militaire, la loi portant protection de l'enfant et la loi relative à la protection des personnes vivant avec le VIH/Sida, ainsi que la réforme du Code de la Famille.

En outre, la RDC dispose d'une Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences basées sur le Genre (SNVBG) depuis 2009.

iii. Situation des violences basées sur le genre (VBG) dans les zones minières de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi (RDC)

Les villes de Lubumbashi, Likasi et surtout Kolwezi, au cœur de la ceinture cuprifère et cobaltifère de la RDC, connaissent des problèmes récurrents de violences basées sur le genre liés aux activités minières industrielles et artisanales. Les études et rapports disponibles montrent que les femmes et les jeunes filles sont particulièrement exposées à diverses formes de violences, d'exploitation et de discrimination. Sources : [genderande...onment.org], [impacttransform.org]

a. Principales formes de VBG observées

1. Exploitation sexuelle et coercition économique

Selon la même source, dans plusieurs communautés minières artisanales, des femmes ont déclaré être contraintes d'échanger des faveurs sexuelles contre l'accès au travail, aux minerais ou à certains services essentiels. Une étude menée dans les communautés minières congolaises indique qu'environ quatre femmes sur dix engagées

2 PNUD (2017) Human Development Reports. <http://hdr.undp.org/en/composite/GII>

3 UNOCHA, RD Congo : Tableau de bord humanitaire (janvier-juin 2019)

dans l'exploitation minière artisanale ont subi ce type de pression ou de coercition.

2. Harcèlement sexuel sur les sites miniers

Le site de Human right renseigne aussi que les femmes travaillant dans les mines ou dans les activités connexes (tri, concassage, transport, commerce) signalent fréquemment des cas de harcèlement sexuel, d'intimidation et d'abus de pouvoir. Plusieurs programmes de sensibilisation menés dans les zones minières ont été mis en place précisément pour réduire ces pratiques.

3. Violences physiques et psychologiques

Des cas de violences physiques, de menaces, d'intimidation et de mauvais traitements ont été documentés dans le contexte de conflits fonciers, d'évictions liées à l'expansion des concessions minières et d'interactions avec certains agents de sécurité. Des organisations de défense des droits humains ont également rapporté des agressions sexuelles dans le cadre de déplacements forcés de populations autour de Kolwezi.

4. Discrimination fondée sur le genre

Les femmes demeurent largement exclues des postes les mieux rémunérés du secteur minier et sont souvent confinées aux activités les plus précaires. Elles font face à des préjugés culturels, à des discriminations salariales et à des obstacles d'accès aux ressources économiques.

b. Situation particulière à Kolwezi

Kolwezi est la ville la plus documentée sur ces questions en raison de la concentration des mines de cuivre et de cobalt. Plusieurs rapports font état :

- de violences sexuelles et sexistes dans les zones minières artisanales ;
- de conditions de travail dégradantes pour les femmes ;
- d'intimidations et discriminations dirigées contre les travailleuses ;
- de conséquences sanitaires importantes affectant particulièrement les femmes et les jeunes filles vivant à proximité des mines.

c. Situation à Likasi et Lubumbashi

À Likasi et Lubumbashi, les problématiques sont similaires, bien que moins documentées dans la littérature internationale. Ces villes constituent des pôles majeurs de la chaîne minière du Haut-Katanga. Les risques de VBG sont associés :

- à la présence de travailleurs migrants ;
- aux inégalités économiques ;
- au travail précaire des femmes ;
- aux abus de pouvoir dans le milieu professionnel ;
- à la prostitution de survie dans certaines zones minières et péri-minières.

d. Facteurs aggravants

Les études identifient plusieurs facteurs qui augmentent les risques de VBG dans les zones minières :

- pauvreté et dépendance économique ;
- faible représentation des femmes dans la gouvernance minière ;
- normes sociales discriminatoires ;
- insuffisance des mécanismes de plainte ;
- impunité des auteurs ;
- forte concentration de main-d'œuvre masculine dans les sites miniers.

Les violences basées sur le genre constituent un problème important dans les zones minières de Kolwezi, Likasi et Lubumbashi. Les formes les plus fréquentes sont le harcèlement sexuel, l'exploitation sexuelle, la discrimination économique, les violences physiques et psychologiques, ainsi que certaines agressions sexuelles liées au contexte minier et aux déplacements de populations.

iv. Objectifs

4.1. Les objectifs principaux de la mission sont :

- Évaluer les risques VBG/EAS/HS contextuels ainsi que ceux pouvant être créés ou exacerbés par les activités du projet dans ses différentes zones de mise en œuvre ;
- Proposer des mécanismes et mesures pour atténuer, prévenir et répondre aux VBG/EAS/HS identifiés, en définissant et en présentant des stratégies appropriées et adaptées au contexte et au projet ;
- Cartographier les fournisseurs de services de VBG/EAS/HS, et évaluer leurs capacités et qualité à fournir ces services. Ces services devront être accessibles aux survivantes, sûrs et éthiques.
- Identifier ou élaborer un circuit de référencement pour l'assistance des survivant(e)s dans zones d'intervention du projet ; Consulter les communautés y compris les bénéficiaires féminins, dans des conditions sûres et confidentielles, sur l'impact potentiel du projet et de ses activités et les risques y associés ;
- Mettre à jour le plan d'action VBG/EAS/HS sur base des recommandations à l'issue des consultations avec les parties prenantes.

4.2. Objectifs spécifiques

- **Concernant l'évaluation des risques VBG/EAS/HS**
 - Réaliser des consultations ou des audiences publiques avec les membres des communautés concernées (Filles, Garçons, hommes et femmes, si possible personnes handicapées, peuples autochtones, les personnes déplacées, les organisations de la société civile, Associations des femmes, les travailleurs sociaux et les organisations travaillant pour la protection des enfants, les services privés et de l'Etat, les partenaires techniques intervenant dans la prévention et réponse aux les VBG, etc.). Les entretiens organisés devront tenir compte des recommandations relatives à la collecte des données sur la VBG, qui doit être menée dans des conditions de sécurité et de respect de l'éthique ;
 - Veiller à la participation des membres des différents groupes ethniques ; vérifiez le meilleur jour/heure/lieu pour tenir ces consultations afin de s'assurer que les femmes, les filles sont disponibles et se sentent en sécurité pour participer.
 - Identifier les meilleurs portes d'entrée pour les cas potentiels de VBG et incidents EAS/HS au cours de la durée du projet ;
 - Développer une stratégie pour l'évaluation régulière des risques VBG/EAS/HS liés au projet pendant la mise en œuvre, y compris des éventuelles activités à inclure dans le Plan de mobilisation des parties prenantes en proposant des outils de collecte des données appropriées et des indicateurs mesurables, y compris l'outil d'évaluation des risques d'EAS/HS et la note de Bonnes Pratiques EAS/HS de la Banque mondiale ;
 - Considérer globalement l'ensemble des auteurs potentiels, de même que d'autres risques liés au contexte et au projet, pour s'assurer que le projet intègre des stratégies adaptées d'atténuation de risque d'EAS/HS. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'envisager les auteurs potentiels uniquement parmi les travailleurs non locaux qui seront embauchés dans le cadre du projet, plutôt considérer une diversité d'auteurs. En effet, les risques d'EAS/HS associés à l'afflux massif de main-d'œuvre apportent des changements dans la dynamique des rapports de pouvoir au niveau local qui peuvent contribuer à l'augmentation du risques d'EAS/HS susceptibles d'être perpétrés par les travailleurs locaux ou les partenaires des femmes et des filles, des jeunes gens et hommes de différentes villes.
- **Cartographie et évaluation des services VBG**
 - Identifier les fournisseurs de services VBG disponibles dans les communautés touchées par le projet ;
 - Évaluer la capacité et la qualité de leurs services, dont l'action doit être centrée sur les personnes survivantes ;
 - L'évaluation devrait répondre aux questions suivantes :
 - » Quels services existent ?
 - » Sont-ils sûrs, accessibles et dotés de personnel adéquat ?
 - » Les normes minimales de prestation de services de VBG sont-elles respectées ou le renforcement des capacités est-il nécessaire ?
 - Identifier les structures sanitaires qui fournissent des soins de santé de qualité qui garantissent la mise en œuvre de l'ensemble minimal de services initiaux (y compris le traitement post-viol et autres traitements cliniques pertinents). En outre, évaluez si les services sont sensibles à l'âge, au sexe, par exemple pour les garçons et les filles, ; évaluez la chaîne de distribution des médicaments aux structures et à quelle fréquence, le cas échéant, celles-ci connaissent des ruptures de stock ;

- Évaluer si le système de référencement des cas VBG en place, est fonctionnel et répond aux éléments clés suivants :
 - » Au moins un prestataire de services sanitaires
 - » Un assistant de soutien psychosocial,
 - » Un service de sécurité et de protection
 - » Un soutien juridique
- Évaluer si les services sont livrés dans le respect des principes directeurs de gestion des cas VBG ; si les prestataires de services comprennent comment et à qui renvoyer les survivant(e)s pour des services supplémentaires ; de quelle manière les prestataires coordonnent la gestion des cas, y compris le partage d'informations confidentielles, l'organisation des réunions régulières de gestion des cas afin de s'assurer que les survivants ont accès à des services multisectoriels ;
- Identifier les obstacles pour les survivant(e)s de la VBG à accéder aux services multisectoriels : p. ex. transport, langue, niveau d'alphabétisation, la crainte de la discrimination ; connaissance des services, etc.

v. Méthodologie

L'approche utilisée est la collecte des données sur le terrain se présente comme suit :

C'est une approche participative combinant des entretiens semi-structurés, des discussions de groupes et une revue documentaire. Les participants ont été sélectionnés de manière raisonnée afin d'assurer la représentativité des différentes catégories d'acteurs concernés notamment les membres des communautés (femmes, hommes, filles, garçons, les leaders communautaires, les représentants des organisations de la société civile, le personnel des services de santé/éducation, genre, les femmes entrepreneures, les organisations d'encadrement des PME, etc.). Il sied de noter que des groupes homogènes ont été constitués afin de favoriser la libre expression des participants, notamment pour les femmes, les jeunes ou les personnes vivant avec handicap.

Ces consultations ont été réalisées dans des espaces sûrs et accessibles, en français et en swahili. Des mesures strictes de confidentialité et de protection des participants ont été appliquées conformément aux principes éthiques relatifs aux évaluations des risques d'EAS/HS. Les données collectées ont été analysées suivant une approche thématique et triangulées entre les différentes sources d'information pour garantir la robustesse des conclusions.

5.1. Organisation des ateliers en focus groups

Il s'est agi des discussions de groupes à l'aide d'un guide d'entretien déjà préparé à l'avance, dont la copie en annexe 1, avec les acteurs impliqués dans la prévention et réponse sur les VBG/EAS/HS notamment les divisions provinciales de Genre. L'organisation de trois focus groups par ville dont un groupe mixte (30 personnes), un groupe comprenant uniquement les personnels clés des structures de prise en charge des survivant (e)s et un groupe homogène composé uniquement des femmes.

Ces ateliers avaient connu la participation des membres des communautés : jeunes, femmes, hommes entrepreneurs, les personnes vivant avec handicap ainsi que des partenaires impliqués dans les activités de prévention et de réponse en matière de VBG, les personnels des structures de prise en charge. Au total 165 participants ont pris part à ces focus group dont 103 femmes soit 62% à Lubumbashi, Likasi et à Kolwezi. Les listes de présences sont en annexe (annexe3) du présent rapport.

En bref, les discussions de groupes se sont focalisées sur l'évaluation des risques de violences sexuelles, mettant l'accent sur les questions des EAS/HS dans les domaines d'intervention du projet, notamment les attentes, les contraintes (barrières à leur participation, etc.) et les vulnérabilités spécifiques des femmes (notamment en tant qu'usager du système bancaire et institutions de micro finance, bénéficiaires de formation et des subventions) qui risquent d'être accentués lors de la mise en œuvre du projet, en utilisant le guide d'entretien (annexe 1)

S'agissant des informateurs clés, la mission a utilisé un guide d'entretien (en annexe 2) pour évaluer la qualité des services offerts par domaine de prise en charge lors des focus groups. Il s'agit des experts, des médecins, infirmiers, juristes et autres personnels des structures, fournisseurs des services VBG/EAS/HS dans les trois villes. Ils ont répondu au questionnaire à l'aide du guide d'entretien selon le domaine de prise en charge dans les trois villes (Voir tableau 2).

vi. Couverture géographique de l'évaluation

Les consultations se sont réalisées dans les trois (3) villes sur les cinq constituant les zones d'extension du Projet TRANSFORME à savoir Kolwezi, Lubumbashi et Likasi, les deux autres (Kipushi, et Tenke Fungurume) étant très rapprochées des trois premières et partageant les mêmes réalités socio culturelles, du 18 au 28 juin 2026.

vii. Résultats de l'évaluation EAS/HS

La méthode qualitative des focus groups a permis de collecter des informations sur un nombre limité de questions définies à l'avance avec 5 groupes cibles dont : les filles, les garçons, les femmes, les hommes et les informateurs clés. À l'issue de cette mission, les résultats obtenus se résument comme suit :

7.1. Perception communautaire de l'ampleur des violences basées sur le genre

Les consultations des membres de la communauté dans les trois villes ont révélé qu'il existe quatre types de violences faites aux femmes à savoir :

Tableau n°1. Types de violences renseignés

Types de violence faites aux femmes identifiés	Niveau/fréquence
Les violences physiques : les coups et blessures, bousculades, des tortures, etc	Fréquents
Les violences psychologiques : verbales, injures ou insultes, intimidation, et humiliation en public	Fréquents
Les violences économiques : refus à certaines femmes mariées de travailler ou d'entreprendre, gestion des revenus du foyer par le mari, contrôle et gestion des revenus de la femme par le mari, exploitations économiques des femmes par leur mari (un mari ayant plusieurs femmes pour qu'elles travaillent pour lui), discrimination en milieu professionnel, ect.	Fréquents
Les violences sexuelles : - Violences domestiques et conjugales (Viol des mineurs au sein des foyers, inceste), - Viol des travailleuses domestiques au sein des maisons - Viol des filles mineures en milieu scolaire - Viol des femmes et filles par des gangsters (cambrioleurs) au sein des habitations - Exploitations et Abus sexuels des femmes commerçantes et entrepreneures lors des achats des matières premières et pour accéder à certains services liés à leurs activités Harcèlement sexuel en milieu professionnel, entrepreneurial et dans certaines églises - Mariage précoce et mariage forcé (parfois pour payer la dette des parents ou à la suite d'un viol), - Proxénétisme (obliger ses propres filles, voire sa femme à se prostituer pour la survie) - Viol des cadavres(femmes) pour des rituels mystiques (surtout à LIKASI) - Viol des femmes exerçant leurs activités dans les sites miniers et dans les frontières	
Les groupes les plus vulnérables :	
Femmes cheffes de ménages, filles adolescentes, filles hébergées par les membres des familles, femmes entrepreneurs dans l'exercice de leurs activités, femmes travailleuses domestiques, femmes commerçantes, etc.	

- Les consultations ont également révélé que les violences les plus communes dans les trois villes susmentionnées sont les violences psychologiques, les violences domestiques ou conjugales ainsi que les viols des filles mineures, les violences psychologiques et les violences domestiques ou conjugales sont perçues comme acceptables ou normales tandis que le viol commis sur des filles mineures sont perçues comme graves.

En ce qui concerne les cas de violences domestiques, les femmes semblent se résigner à ce type de violence qui est légitimé par la communauté car la femme doit protéger son foyer.

En effet, il sied de noter que la persistance des coutumes rétrogrades à l'égard de la femme dans ces trois villes dominées par le système patriarcal, l'existence des sites miniers, ainsi que l'extrême pauvreté sont les facteurs déterminants qui expliquent le faible statut de la femme et les différentes formes de violences faites aux femmes identifiées.

7.2. Risques liés aux activités au Projet

Au regard de l'ampleur des faits répertoriés auprès des membres de la communauté, voici les risques d'EAS/HS qui peuvent être générés ou amplifiés pendant la mise en œuvre des activités du projet, tels que décrits dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : Synthèse des risques liés au Projet et mesures de mitigation identifiés à travers les consultations communautaires dans les trois villes : Lubumbashi, Likasi et Kolwezi

Risques d'EAS/HS liés au Projet identifiés	Mesures d'atténuation/ mitigation des risques	Responsable	Échéance	Indicateurs
Composant 1 : Soutenir les femmes entrepreneures, la création des entreprises et des PME. (Pour les femmes micro entrepreneures, nouvelles entreprises et PME) Risque 1.1. Discrimination des PME gérées par les femmes et des femmes micro entrepreneures et la non-intégration des entrepreneurs femmes dans le processus d'enregistrement, de renforcement des capacités et d'octroi des crédits ou subventions à cause du faible statut de la femme ; Risque 1.2. Exploitation et abus sexuels, harcèlement sexuel, lors de l'enregistrement des femmes micro entrepreneures et des PME et des sessions de formation et d'accompagnement par le personnel du projet, sur les lieux de travail etc. Risque 1.3. Relations transactionnelles avec les mineures Viol des filles mineures, mariage précoce et polygamie qui seront accentués par les PME bénéficiaires des subventions et crédits et les travailleurs du projet et ; Risque 1.4. Violences conjugales à l'égard des femmes qui accentueront les cas de divorces par le fait que les femmes ayant l'autonomie financière ne voudront pas être sous l'emprise des maris ou partenaires intimes qui gèrent les revenus à leur place. Risque 1.5. Exploitation sexuelle lors du recrutement de la main-d'œuvre locale	a. Plan de redevabilité et réponse, incluent :	Spécialiste VBG	Pendant la mise en œuvre du Projet	Nombre de personnes ayant signé le code de bonne conduite
	b. Signature du code de conduite pour le personnel du projet et des firmes de mise en œuvre qui seront en contact direct avec les entrepreneures ainsi qu'aux PME subventionnées qui comprend au minimum les éléments suivants : Comportements interdits, Liste des sanctions ; Standards minimums à suivre pour l'UCP	Equipe Sauvegarde sociale & Spécialiste VBG	Avant le début des activités	Nombre de MGP sensibles au genre mis en place par villes
	c. Mise en place du MGP sensible à l'EAS/HS, qui comprend au minimum les éléments suivants :	Spécialiste VBG	Pendant la mise en œuvre du Projet	Nombre de sessions de formation organisées et des personnes formées
	d. Procédures spécifiques pour référer les plaintes liées à l'EAS/HS, y compris le délai et les possibles sanctions			
	e. Procédures pour rapporter les plaintes liées à l'EAS/HS, y compris les voies d'accès pour les communautés ciblées et au personnel du projet et ;			
	f. Obligations concernant les principes directeurs pour le traitement éthique et confidentiel des plaintes			
	g. Plan de formation et sensibilisation, incluent :			
	h. Renforcement des capacités et formation pour le personnel du projet sur les risques d'EAS/HS, y compris le code de conduite et le MGP	Prestataire en charge de prévention et réponse VBG/EAS/HS	Deux fois par an	Nombre d'évaluations des risques EAS/HS réalisées
	i. Formation des équipes des firmes de mise en œuvre et de son personnel de supervision sur le Genre, les EAS/HS, y compris les codes de conduite et le MGP ;			
	j. Sensibilisation des communautés ciblées par le projet sur les risques d'EAS/HS et le MGP mis en place pour répondre aux plaintes liées au projet signalé ;	UCP/TRANSFORME	Avant le début des activités	Prestataires recrutés par pools
	k. Evaluation trimestrielle des risques EAS/HS : Après la première évaluation des risques EAS/HS par l'experte de l'UCP, des prestataires en charge de la prévention et de réponse de VBG/EAS/HS dans toutes les villes du projet, feront une évaluation de risques EAS/HS chaque trimestre pour permettre le suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et si les rapports pertinents reflètent la réalité de terrain.	Prestataires locaux	Pendant toute la mise en œuvre du Projet	Nombre de femmes et filles sensibilisées et formées Nombre de personnes formées et sensibilisées par sexe Nombre de personnes formées et sensibilisées par sexe Lieux d'écoute disponibles pour les survivant.es

	Recrutement des prestataires locaux en charge de prévention et réponse aux EAS/HS dans les villes pour : • Sensibiliser et former des femmes et filles bénéficiaires sur les risques EAS HS ; • Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes sur le code de bonne conduite et le MGP sensible aux EAS/HS ; • Assurer l'orientation et le référencement sûr et confidentiel des cas signalés pour assistance des survivantes et suivant le circuit de référencement et la cartographie des services en place ; • Assurer la prise en charge des survivantes en couvrant les frais de prestations de services afin de faciliter l'accès des survivantes aux services sûrs en temps utile et en toute confidentialité (y compris les frais de transport, de justice ; PEP kits et médicaments, hébergement si nécessaire) ; • Sensibiliser la population bénéficiaire sur les risques EAS/HS et les informer sur les mesures à leur disposition pour la redevabilité du projet • Disposer des lieux d'écoutes des cas d'EAS/HS avant le référencement			
Composante 2 : Inclusion financière et accès durable au financement pour les femmes entrepreneures Risque 2.1. Discrimination et d'exclusion des femmes et filles aux services de crédits Risque 2.2. Offre des services non accessibles aux femmes ou non adaptés aux besoins des femmes Risque 2.3. EAS/HS (insuffisance de connaissance sur le code de bonne conduite par les personnels des structures financières appuyées par le Projet chargés d'offrir des services financiers aux bénéficiaires)	• Signature des codes de bonne conduite par les institutions bancaires partenaires, • Formation à la Norme SS9	Firme recrutée	Pendant la mise en œuvre du Projet	Nombre de personnes formées et sensibilisées par sexe % de services sensibles au genre % de femmes qui accèdent aux services financiers
Composante 3 Développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat pour mettre en œuvre les réformes pour améliorer le climat des affaires favorables à l'égalité entre les sexes Risque 3.1. Non prise en compte des droits de femmes dans les réformes envisagées (de discrimination ou d'exclusion dans les réformes de l'écosystème de l'entrepreneuriat) à préconiser	• Assurer l'intégration ou la prise en compte du genre dans les différentes réformes sur le développement de l'entrepreneuriat à entreprendre dans le cadre du projet	Spécialiste VBG	Pendant la mise en œuvre du Projet	% de réformes sensibles au genre

Toutefois, les ONG locales qui seront recrutées seront chargées de réaliser une véritable matrice d'évaluation des risques EAS/HS par ville, par composante du projet et par activité. Cette matrice devrait inclure les risques, les personnes exposées, les auteurs potentiels, la probabilité, la gravité, le niveau de risque avant mesures, les mesures d'atténuation, le responsable, le calendrier, le budget indicatif, les indicateurs et les risques résiduels.

viii. Analyse de la réponse apportée en matière de prise en charge des survivantes des VBG

8.1. Forces

Deux villes (Lubumbashi et Kolwezi) disposent de structures offrant des services de gestion des cas de VBG (prise en charge psychosociale, médicale, juridique et judiciaire voire de réinsertion économique) et des circuits de référencement adaptés. La gestion des cas commence par la prise en charge médicale et le soutien psychosocial individuel pour les survivantes, ensuite la prise en charge juridique et judiciaire ainsi que la réinsertion socioéconomique (c'est-à-dire aider également les survivantes à s'en sortir financièrement, en les soutenant dans le choix et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenu). Les structures de santé (CISM), de sécurité et les acteurs de la société civile travaillent ensemble par le biais du référencement et les divisions provinciales de genre coordonnent les interventions et les intervenants qui sont en même temps membres des clusters VBG

8.2. Faiblesses

La ville de LIKASI ne dispose pas d'une structure de prise en charge médicale adaptée aux EAS/HS à l'exception d'une structure de traitement de VIH présente qui soutient les survivantes en cas de besoin. Il n'y a pas de prise en charge psychosociale dans cette ville. Les assistants psychosociaux ne sont pas formés pour exercer leur mission dans les villes ayant des structures de prise en charge.

La qualité des services offerts (manque des médicaments adaptés), des moyens financiers ainsi que le manque d'information, les stéréotypes socio culturels limitent la fréquentation des structures de prise en charge de VBG par les survivant(es) et constituent un frein à la prise en charge.

Pour la plupart des cas, il s'agit des personnes qui ne disposent pas de ressources financières conséquentes pour se prendre en charge (payer certains médicaments, les frais de justice etc.) et la gratuité des services n'est pas systématique.

8.3. Cartographie des services VBG

Un questionnaire adapté à la prise en charge a été appliqué aux responsables de ces structures et a permis de recueillir les informations pouvant se résumer comme suit :

Structures/organisations	Services offerts	Disponibilité
1. Ville de Lubumbashi		
CISM SENDWE dans la commune de Lubumbashi et CISM HAKIKA dans la commune de Rwashi	Prise en charge médicale, psychologique	Ouverts à tous mais offrant des services gratuits lorsqu'il y a le financement des bailleurs de fonds (UNICEF, PROSANI/USAID, UNFPA)
ONG de Défense des droits de l'homme : CJP, AFEMDCO et FJR	Prise en charge juridique	Assistance judiciaire
2. Ville de Likasi		
Hgr DACO, CSR MILUMBA, CSR KUPULUKA	Structures sanitaires mais non spécialisées dans la prise en charge médicale des survivantes des EAS/HS	Reçoit les PVV pour la prise en charge de VIH de bonne qualité
Service de Genre, Famille et Enfant	Pas d'autres prises en charge, les survivantes, le Service de Genre donne des conseils et fait le référencement	
Cabinet d'avocat	Prise en charge juridique	Avec les moyens de bord et assistent les survivantes
3. Ville de Kolwezi		
Les Aires de santé : MUANDEJI, KASOLO et MUNOSONOLOYI	Se limitent aux examens cliniques, manques de médicaments spéciaux aux cas de viol	Lorsqu'il y a le financement des bailleurs de fonds (UNICEF, PROSANI/USAID, UNFPA) ; Actuellement, les services sont indisponibles
Asbl Femmes et Enfants sans Frontières et CDJP/NDF	Prise en charge juridique	Avec les moyens de bord et assistent les survivantes

Toutefois, cette cartographie pourra être mise à jour et complétée ultérieurement par les ONG locales qui seront recrutées. La cartographie des services sera reprise sous forme de fiches détaillées par ville. Chaque fiche inclura les structures médicales, psychosociales, juridiques, judiciaires, communautaires, de protection et d'hébergement, avec les contacts et les conditions d'accès.

L'ONG sera aussi en charge d'identifier un circuit de référencement par ville, avec des procédures spécifiques pour les plaintes EAS/HS, y compris la confidentialité, le consentement éclairé, l'orientation médicale urgente, la prise en charge psychosociale, l'assistance juridique, le transport, la protection et la documentation minimale des cas.

8.4. Analyse des lacunes

Les entretiens révèlent que les CISM (Centre Intégré de Services Multisectoriel) sont les seules structures à offrir un minimum des soins médicaux et psychosociaux à Lubumbashi. Néanmoins, il a aussi été rapporté une faible disponibilité des assistants psychosociaux au sein des services, dont la dernière formation date de plus de dix ans. Les services sont gratuits lorsqu'il y a les appuis des partenaires techniques et financiers (UNICEF, USAID et UNFPA), mais lorsqu'il n'y a pas leurs interventions, les survivantes sont obligées d'acheter les produits et il n'y a de fonds disponibles pour répondre à certains besoins de base des survivants. Ces services sont presque inexistantes dans les deux autres villes sous examen : pas des assistants psychosociaux formés et pas de prise en charge médicale et juridique.

Cependant, il y a un besoin en renforcement des capacités dans ce domaine. Peu d'agents qui exercent le travail d'écoute, ont reçu une formation adéquate dans le domaine de la PEC psychosociale des victimes d'EAS/HS.

Les survivantes sont alors référées auprès des ONG défense des droits de l'homme qui offrent une assistance juridique et judiciaire, il s'agit des organisations de la société civile mais là aussi, les frais judiciaires (Frais d'huissier, la réquisition à un expert...) limitent la soutenance des dossiers devant les cours et tribunaux à cause de manque de moyens.

La gendarmerie et la police assurent la protection et la sécurité des survivants de violences basées sur le genre. Ces services réfèrent les cas aux services de santé et de l'action sociale en cas de besoin. Elles n'ont pas de fonds disponibles ni un abri de sécurité pour les survivantes.

Les messages de prévention sur les VBG sont diffusés au sein des services de santé et de l'action sociale. Par contre il existe des mécanismes d'alerte précoce sur les VBG au niveau communautaire et dans des écoles, il y a des points d'écoute. Les structures de prévention organisent souvent des campagnes de sensibilisation avec l'appui des bailleurs de fonds de manière sporadique au sein des communautés, des établissements scolaires ou de porte à porte (lors des journées commémoratives des droits de l'homme et des droits des femmes ou de lutte contre les violences basées sur le genre).

ix. Conclusion et recommandations

L'évaluation des risques EAS/HS dans les villes de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi a mis en évidence un niveau de risque global substantiel, principalement lié à l'afflux de travailleurs dans les sites miniers et des transporteurs frontaliers, à la vulnérabilité socio-économique des femmes et des adolescentes, ainsi qu'à la disponibilité limitée des services spécialisés de prise en charge des survivantes. Les risques prioritaires concernent l'exploitation sexuelle, les relations transactionnelles impliquant des adolescentes et le harcèlement sexuel en milieu professionnel.

Le manque d'information sur l'existence de ces structures de prise en charge, la peur, la stigmatisation voire la qualité des services offerts etc. constituent un frein à leur fréquentation par les survivantes.

Des mesures de prévention, de sensibilisation, de gestion des plaintes et de référencement doivent être renforcées dans le Plan d'action EAS/HS du projet et des moyens conséquents pour les prestataires pour une bonne prise en charge des survivants.

Le renforcement des capacités des structures de prise en charge surtout la prise en charge psychosociale devra être inclus dans les termes de référence de recrutement des organisations locales qui seront chargées de la prévention et de réponse aux EAS/HS dans ces villes.

Fait à Kinshasa, le 02 juillet 2026
Chantal NSIMBA, SVBG

ANNEXE 1. GUIDE D'ENTRETIEN/DISCUSSION DE GROUPE À BASE PARTICIPATIVE ET GUIDE DES ACTIVITES

Consultations publiques sur les violences sexuelles et violences basées sur le genre (VSBG)
INFORMATIONS GENERALES

N°	Questions	Modalités	ID
0.1	Numéro d'identification du Focus Groupe		/...../
0.2	Profil des participants	1. Hommes 20-24 ans 2. 0 Hommes +25 ans 3. 0 Femmes 20-24 ans 4. 0 Femmes +25 ans	/...../
0.3	Ville		/...../
0.4	Commune	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____	
.5	Date de l'interview	/...../2026	/...../
0.6	Nom du modérateur		/...../

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ (10 MINUTES)

Avant de procéder, le modérateur doit lire la déclaration de consentement éclairé (ci-jointe) et la signer pour vérifier qu'un consentement verbal a été obtenu de tous les participants du groupe.

REGLES SUR LE TERRAIN (5 MINUTES)

Demandez aux participants de suggérer des règles qui les aideront à se sentir à l'aise pour partager leurs idées durant la discussion en groupe. Afficher la liste des règles convenues avec les participants dans un lieu visible de tous (ex. : flipchart, tableau d'affichage, tableau noir). Complétez avec:

- « Toutes les informations partagées durant la discussion doivent être traitées sur un mode confidentiel. Toutefois, nous requérons que vous ne nommiez aucun survivant ni responsable de violence durant la discussion, car nous ne pouvons garantir que tous les participants à la discussion respectent la confidentialité des informations partagées »
- Une seule personne devrait parler à la fois ; respectez les opinions qui diffèrent des vôtres ; essayez de ne pas dominer la discussion ; encouragez tous les participants à parler.
- Vous pouvez utiliser votre nom ou inventer un nom. Si vous utilisez votre nom, veuillez donner votre prénom seulement.

1. DEFINITIONS COMMUNAUTAIRES DE LA VIOLENCE SEXUELLE (30 minutes)

Activité : Liste à dresser librement, classement et discussion

- Liste : le modérateur encourage les membres du groupe à dresser une liste des types de violence, compile les réponses et affiche la liste dans un lieu visible de tous (ex. : flipchart, tableau d'affichage, tableau noir) : « Ensemble en groupe, dressez la liste des divers types de violence dont les femmes sont victimes. Quels sont les actes qui peuvent constituer des violences à l'égard des femmes ? »
- Si les réponses sont lentes à venir, le modérateur peut encourager les participants en proposant tout type de violence choisi sur la liste préparée (voir ci-dessous) qui n'a pas été cité.
- Le modérateur devrait s'assurer que certains exemples de violence sexuelle sont cités, y compris les formes de viol qui n'impliquent pas de force physique (cf. si un homme exige un rapport sexuel d'une des employées de maison)

Liste préparée des types de violence (si nécessaire) :

- Violence physique, y compris les coups, le fait de lancer des objets, de pousser ou bousculer, de donner des coups de pied, de tenter d'étrangler, etc.
 - Violence psychologique, y compris le fait de hurler ou humilier en public, d'insulter, de menacer de faire du mal, de menacer de retirer le soutien financier, de refuser de payer les frais du foyer, de contrôler les activités du partenaire (travail, visite d'amis), de casser ou détruire les objets appartenant à la partenaire, etc.
 - Violence sexuelle, y compris la demande de rapports sexuels d'une partenaire qui n'est pas d'accord, le viol par un étranger, l'utilisation de pouvoir ou d'autorité pour obliger une personne à avoir des rapports sexuels, des pratiques traditionnelles néfastes qui impliquent des rapports sexuels forcés ou le sexe anal, des attouchements non désirés, etc.
-

- Le modérateur focalise le groupe sur les formes de violence sexuelle : « Lesquels parmi ces types de violence sont liés aux rapports sexuels ou d'autres activités sexuelles ? »
- Le modérateur coche les types de violence sexuelle sur la liste : « Je vais appeler tous ces types de violence 'violence sexuelle'. Existe-t-il d'autres types de violence sexuelle que vous souhaiteriez ajouter ? »
- Le modérateur guide le groupe pour l'aider à discuter et classer les types de violence sexuelle : « Discutons des types de violence sexuelle ci-dessous ».
 - » Lesquels sont communs dans cette communauté, en termes de fréquence ?
 - » Quelles actions sont perçues comme normales/acceptables par la communauté ? Lesquelles sont perçues comme graves ? »
 - » Pour quelles actions de cette liste est-ce qu'une femme demanderait probablement de l'aide après les faits ?
 - » Est-ce qu'une femme chercherait de l'aide auprès des membres de sa famille ? De professionnels ? D'une autre personne ? »

Résultats de l'activité 1 : Liste dressée en commun des types de violence, classés selon les sujets de discussion ci-dessus : normales/acceptables, graves et qui mènent la victime à demander de l'aide.

2. OPTION ET COMPORTEMENT POUR OBTENIR DE L'AIDE : 45 minutes

Activité : Etude de cas, liste à dresser librement, et discussion

« Merci beaucoup de toutes les informations que vous avez déjà partagées avec nous. Vos suggestions nous sont très utiles. Vous avez dit qu'après avoir été victime de certaines actions, une survivante chercherait probablement de l'aide. Nous allons discuter des moyens par lesquels la survivante va chercher de l'aide et auprès de qui elle va le faire dans votre communauté. »

- **Modérateur lit deux études de cas :**

- « Je vais vous raconter deux histoires fictives. La première s'agit d'une fille appelée Sabine. Sabine a 18 ans et va à l'école secondaire. Elle travaille dur à l'école mais elle a un problème. Son professeur lui fait souvent des compliments sur son apparence et l'invite sortir avec lui après l'école. Sabine refuse toujours mais elle sourit pour qu'il ne soit pas fâché contre elle. Un jour, son professeur lui demande de venir chez lui et menace de lui donner de mauvaises notes si elle refuse. Elle a peur de recevoir de mauvaises notes, ce qui l'empêcherait de poursuivre ses études. Quand elle arrive chez son professeur, il l'oblige à avoir des rapports sexuels avec lui. »
- « La deuxième histoire s'agit d'une femme qui s'appelle Anne. Anne a 30 ans et est mariée à Joseph depuis 12 ans. Ils ont quatre enfants. Depuis leur mariage Joseph a pris un certain nombre d'habitudes qui déplaisent à Anne : soirées arrosées d'alcool avec gaspillage des maigres ressources financières du ménage, retour très tard dans la nuit, et bastonnades. Il a des rapports sexuels avec Anne même quand elle dit qu'elle ne veut pas en avoir. »
- **Liste :** le modérateur compile les réponses des participants aux questions ci-dessous par rapport aux ressources et services pour les survivantes. Il/elle affiche la liste dans un lieu visible de tous (ex. : flipchart, tableau d'affichage, tableau noir).
 - » Imaginez que l'élève, Sabine, décide de chercher de l'aide. Auprès de qui va-t-elle se rendre en premier ? Qu'est-ce qu'on va lui dire ? Qu'est-ce qu'elle va décider de faire ensuite ?
 - » Imaginez que la femme mariée, Anne, décide de chercher de l'aide. Auprès de qui va-t-elle se rendre

en premier ? Qu'est-ce qu'on va lui dire ? Qu'est-ce qu'elle va décider de faire ensuite ? Est-ce que les options d'Anne sont différentes de ceux de Sabine ?

- » Si Sabine ou Anne se sent très triste, déprimée ou terrifiée par l'expérience, que fera-t-elle ? Où peut-elle aller chercher de l'aide ?
- » Si Sabine ou Anne a peur de conséquences qui affectent sa santé, que va-t-elle faire ? Où peut-elle aller pour chercher de l'aide ? Quel type de services de santé pourraient lui être utiles ?
- » Si Sabine ou Anne veut rapporter ce qui s'est passé aux autorités, à qui s'adresserait-elle ?
- » Si les parents de Sabine l'abandonnent à cause de ce qui s'est passé, que fera-t-elle ? Où peut-elle aller pour trouver de l'aide ?
- » Si Anne quitte Joseph, que fera-t-elle ? Où peut-elle aller ?
- » Si Sabine arrête l'école à cause de ce qui s'est passé, que fera-t-elle ? Si Anne quitte Joseph et elle a besoin d'argent, que fera-t-elle ? Où est-ce qu'elles peuvent trouver de l'argent ou un travail ?
- » Si Sabine ou Anne ne se sent plus en sécurité chez elle, que fera-t-elle ? Où peut-elle aller chercher de l'aide ?

Résultats de l'activité 2 : Une liste des services disponibles dans la communauté et les réponses du groupe aux questions posées.

3. OBSTACLES PERÇUS A L'ACCES AUX SERVICES : 30 minutes

Activité : Discussion

« Vous discutez des diverses sources de soutien, informations et soins de santé que Sabine pourrait utiliser. Parlons un peu plus de certains de ces services. »

Dans quelle mesure est-il commun qu'une personne comme Sabine contacte toutes ces sources de soutien ? Et une personne comme Anne ?

- Dans quelle mesure est-il commun qu'une personne comme Sabine ne contacte aucun de ses services ni ne cherche de l'aide ? Pourquoi ? Et une personne comme Anne ?
- Pourquoi est-ce que les gens comme Sabine et Anne cherchent de l'aide dans certains cas mais pas dans d'autres ?
- Est-ce que cela ferait une différence si Sabine avait 13 ans ?
- Est-ce que cela ferait une différence si Anne avait 60 ans ?
- Est-ce que cela ferait une différence si l'agresseur était un étranger ?
- Est-ce que cela ferait une différence si l'agresseur était le mari de Sabine ?
- Dans quelle mesure est-il facile ou difficile pour une personne comme Sabine ou Anne de trouver où chercher de l'aide ? Est-ce que tous les membres de votre communauté connaissent (noms des services/ressources/cliniques/ONG/tantes) et savent comment ces services peuvent les aider ? Comment est-ce que les gens trouvent ce qui existe ?

Résultat de l'activité 3 : Notes sur les obstacles lorsqu'on cherche des services spécifiques et réponses organisées par question.

4. COMMENT AMÉLIORER L'APPROVISIONNEMENT EN SERVICES : 15 minutes

Activité : Discussion/Classement

« Vous venez de nous parler de certains problèmes dans votre communauté et aussi de la manière dont les gens cherchent du soutien s'ils sont confrontés à certains problèmes. Maintenant finissons notre conversation en réfléchissant aux moyens d'améliorer la situation. »

- **Liste :** le modérateur encourage les membres du groupe à dresser une liste des suggestions pour améliorer des services, compile les réponses et affiche la liste dans un lieu visible de tous (ex. : flipchart, tableau

d'affichage, tableau noir) : « Dites-nous ce qu'on pourrait faire pour améliorer les services disponibles pour les survivantes à la violence. Que pourrait-on faire pour aider les survivantes à avoir accès à ces services ?

- **Classement** : le modérateur demande aux membres du groupe de classer la liste de suggestions par priorité et donne un chiffre aux trois ou quatre premières : « C'est une excellente liste d'options pour améliorer les services. A votre avis, quelles sont les options les plus importantes ? Pouvez-vous identifier les deux ou trois plus fortes priorités pour votre communauté dans ce domaine ? »

Résultat de l'activité 4 : Liste classée des principales options pour améliorer les services.

Clôture (5 minutes)

1. Remerciez les participants de leur temps et idées et reconnaissez la valeur de leurs contributions.
2. Insistez à nouveau sur le besoin de confidentialité.
3. Demandez aux participants s'ils ont des questions pour les modérateurs.

Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN D'INFORMATEURS CLES AVEC D'AUTRES PARTIES PRENANTES (CHEF DE COMMUNAUTE, ORGANISATION, AGENCES, ASSOCIATION, ONG)

Cartographie des fournisseurs de services pour les survivantes de violences basées sur le genre, évaluation de la qualité des services et consultations communautaires

Bonjour..... Je m'appelle Enquêteur dans le cadre du Projet TRANSFORME du Ministère de l'Entrepreneuriat, Petites, Moyennes Entreprises et Artisanats. Nous aidons le projet en vue d'améliorer les services en faveur des survivantes de la violence sexuelle dans les villes du Projet.

Nous sommes en train de réaliser une étude dans le cadre de la présente enquête qui consiste à réunir des informations sur la formation, les comportements et les pratiques des prestataires dans les structures sanitaires. Cet entretien fait partie de ce travail et j'aimerais vous poser quelques questions sur votre structure.

Vous ne courez aucun risque en acceptant de participer à cette étude. Elle pourrait plutôt vous être utile en nous aidant à améliorer les services à votre ville. Toutes les informations que vous me communiquerez seront gardées confidentielles ; votre nom ne sera pas utilisé et vous ne serez identifié en aucune manière. Si vous convenez de participer, cet entretien devrait prendre en tout 45 minutes approximativement. Votre participation est strictement à titre volontaire et il n'y aura pas de sanction en refusant d'y prendre part. Vous êtes libre de poser toutes les questions ; vous pouvez refuser de participer à cette évaluation ; il vous est loisible de vous abstenir de répondre à une quelconque question inscrite dans l'entretien ; et vous pouvez à tout moment mettre fin à l'entretien.

Toute plainte au sujet de la façon dont vous avez été traité pendant l'entretien ou tout tort éventuel que vous pourriez subir sera traitée. Veuillez prendre contact avec

Avez-vous d'autres questions? (Si oui, notez les questions et traitez celles auxquelles vous pouvez répondre).

1. Oui 2.Non

Etes-vous disposé à participer à l'étude ?

1. Oui 2.Non

INFORMATIONS GENERALES

N°	Questions	Modalités	ID
0.1.	Numéro d'identification		/...../
0.2.	Sexe	1. 0 Masculin 2. 0Féminin	/...../
0.3.	Institution/structure du participant	1.Organisation 3.Association/ONG 2.Agence 4.Gouvernement	/...../
0.4	Titre/fonction		/...../
0.5.	Ville		/...../
0.6.	Commune		/...../
0.7.	Date de l'interview	/...../2026	/...../
0.8.	Nom de l'enquêteur	H.....	/...../

5. RÔLE DE L'INSTITUTION DU RÉPONDANT

- 1.1. Quelle est la mission de votre organisation/agence/association ?
- 1.2. Que fait votre structure pour aider les survivants à la violence sexuelle ?
- 1.3. Quel type de formation est-ce que le personnel de votre structure ont ?
- 1.4. Quelle zone géographique est desservie par ces services ?
- 1.5. D'où vient le financement pour ce travail ?
- 1.6. Quels sont les coûts que les survivants doivent assurer pour avoir accès à ces services ? Ces services sont-ils gratuits pour les clients indigents ?
- 1.7. Comptez-vous le nombre de survivants aidés ? Si oui, en moyenne combien de survivants recevez-vous par mois ?
- 1.8. Comment est-ce que la population a eu connaissance des services que vous offrez aux survivants ? (Posez des questions sur les publicités, annonces, si d'autres organisations réfèrent des survivants vers eux...)

6. AUTRES SERVICES POUR LA VIOLENCES SEXUELLES DANS LA VILLE

- 2.1. **Quelles sources de soutien existe-il dans la commune pour les survivants à la violence sexuelle ?**
 - 2.1.1. Existe-t-il d'autres sources de soutien légal ? Où ? (Posez des questions sur la police, la cour de justice, les chefs communautaires, les ONG, les associations, les institutions para légales ...)
 - 2.1.2. Existe-t-il des services médicaux pour les survivants à la violence sexuelle ? Où ? Lesquels ?
 - 2.1.3. Existe-t-il d'autres sources d'appui psychologique pour prendre en charge les conséquences psychologiques de la violence sexuelle ? Où ? (Posez des questions pour les ONG, les associations, groupes à base religieuse, groupes de soutien, conseillers, soins psychiatriques, médiateurs familiaux...)
 - 2.1.4. Existe-t-il d'autres sources de soutien à la réintégration économique telles que le microcrédit, la formation professionnelle ou l'aide aux coûts de vie ? Où ? (Posez des questions sur les agences du gouvernement, les ONG, les associations, les groupes religieux...)
 - 2.1.5. Existe-t-il des lieux de protection, refuge, abri ou sûreté ? (Posez des questions sur les sources formelles ou informelles de protection.)
 - 2.1.6. Existe-t-il d'autres sources d'aide dont nous n'avons pas discutées ? (Posez des questions sur des sources formelles et informelles d'aide.)

Orientez-vous les survivants en leur offrant des références vers ces services ?

- 2.1.7. Le cas échéant, lesquels ?
 - 2.1.8. Comment faites-vous de ces références ? (Posez des questions pour savoir s'ils remplissent un formulaire, appellent un site de référence par téléphone ou accompagnent le survivant au site de référence.)
 - 2.1.9. A quelle fréquence offrez-vous ces références ?
 - 2.1.10. Est-ce que vous recevez des références des autres structures ?
 - 2.1.11. Comment est-ce que vous préférez de recevoir des références ?
- 2.2. **Existe-t-il d'autres partenariats entre les divers secteurs qui desservent ces survivants ? Si oui, décrivez-les.**
 - 2.3. **A votre avis, quelles sont les lacunes dans les services offerts aux survivants dans cette commune ?**
 - 2.4. **De tous les services que vous connaissez pour les survivantes de violence sexuelle, lesquels sont, à votre avis, de meilleure qualité ? Pourquoi ?**

7. OBSTACLES POUR CHERCHER DE L'AIDE

- 3.1. **A votre avis, quel pourcentage de personne qui ont été victimes de violence sexuelle cherche de l'aide ?**
 - 3.1.1. Des sources formelles de soutien ?
 - 3.1.2. Des sources informelles de soutien ?
- 3.2. **Quelles sont les raisons principales pour lesquelles les personnes ne cherchent pas d'aide ?**
 - 3.2.1. Pourquoi est-ce qu'elles ne cherchent pas des sources formelles de soutien ?
 - 3.2.2. Pourquoi est-ce qu'elles ne cherchent pas des sources informelles de soutien ?

Posez des questions sur les obstacles interpersonnels ou liés aux attitudes (peur de la stigmatisation, peur du partenaire, peur de nouvelles violences, gêne, attitude des prestataires de services...) ; obstacles financiers et logistiques (questions de transport, manque de services disponibles, coût des services, manque de service de babysitting...) ; questions de qualité (réputation des prestataires / sites de services, manque de mesures de confidentialité, croyance que les services disponibles ne feront aucune différence, les cas des violences sexuelles commises par les prestataires de services.)

LISTE DE PRESENCE

Activité Conseil d'administration ; Du 20/06/2020 à ; Ville : Libreville ; Lieu : Centre de formation ; Type de bénéficiaires : Formateurs...Entrespreneurs

N°	Noms et prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
1	LUKABI-BABANGA SADOUE	F	COPENECO	MEMBRE	0830245383	mbomelikal@gmail.com	
2	MALIKU-KABE ANTONETTE	F	COPENECO	MEMBRE	0979585051	ANETTEKABE@gmail.com	
3	Eulalie BILANDA	F	COPENECO	MEMBRE	0813707588	eulaliebilanda@gmail.com	
4	BIRICH MBEYA	F	COPENECO	MEMBRE	0851074800	mbirichmbe@gmail.com	
5	Gaby - NGIAJI	F	UN.P	chargée de l'ag	0801380409	gabrielengiaji@gmail.com	
6	BORCAI ICAZADI	F	ADDEF	DIRECTRICE	0850850035	borcaika@gmail.com	
7	Aimée Kapsoulou	F	F.P.H.E.A	Inspectrice	0810529574	aimkakapsoulou@gmail.com	
8	OBETE MUJINGA	F	E-P.M.E.A	INSPECTRICE	0833583048	—	
9	CHANTAL-KABESHA	F	E-P.M.A	INSPECTRICE	0814884808	—	
10	KENETTE-MWANGU	F	ATEMBO	DIREX	0997720097	mwangumkenette207@gmail.com	
11	ADOLPHINE HONGBE	F	FENAPEC	Présidente	0970473847	manpaachelphon26@gmail.com	
12	Nelly Kabongo	F	FENAPEC	Secrétaire	0846463497	—	
13	SABITI - EUGENIE	F	REHOBOTACONGO	MEMBRE	0978936284	—	
14	JUANA-CELINE	F	REHOBOTACONGO	MEMBRE	0991813600	—	
15	VIVIANE RUIGY	F	COPENECO	MEMBRE	0814040440	—	
16	SOLÈNE ISHILUBO	F	COSEC	Coordonatrice	0872275074	soleneishilubo@gmail.com	
17							
18							

Activité : *Car. Sullatukusa*..... ; Du *19/06/2020* ; Ville : *Lucembourgh* ; Lieu ~~de~~ *Centre*..... ; Type de bénéficiaires : *Admission jeunes 7M.EA*.....

N°	Noms et prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
01	SADIKI ALPHA	M	REHOBOTH ASBL	MEMBRE	0992874935	sadiki.alpha1	
02	ABUBAKAR NGUSU	M	REHOBOTH ASBL	MEMBRE	0991220831		
03	FERDINAND NASTIBU	M	JUSTICIA ASBL	Membre	0977788844	ferdinand.3d5.789@gmail.com	
04	MUNGWENGWE CHRISTINE	M	DIVISION E-PMF	CHEF DE BUREAU	0850190297		
05	BANGA DELPHIN	M	DIVISION E-PMF	CHEF DE BUREAU	0853589403	bangadelphin5@gmail.com	
06	KASONGO VOLLA JOSEPH	M	DIV. PROV. GENRE	C.B	0992474463	jozeph.kobila2013@gmail.com	
07	NKIKO TUBA CLEMENT	F	DIV. PROV. GENRE	ATB	0993587515	nkikotubakiki@gmail.com	
08	MWAMBAY CELESTIN	M	FENAC	MEMBRE	0997028746	mwambaycel@protonmail.com	
09	SAKINA BINTU WILIAM	F	DIV. PROV. GENRE	CHEF DE BUREAU	0811697227	uwirapokuba15@gmail.com	
10	MWINSI-MWARGODATE	F	INSPECTRICE-ENTER	MEMBRE	0833583042		
11	JEANNE TSHATA	F	CISM/SENDAWE	MEMBRE	0993332223	jeanmushata@gmail.com	
12	II		FECO/COTENECO	PRESIDENTE			
13	BAYA SAKATA	F	CISM/HAKIKA	MEM. CHEF DEPOD	081809931	panitia.bayasa@gmail.com	
14	MAKOKA GRACIA	F	CISM/SENY MUTE	QUICKET MEDICAL	0812059333	graciamakoka@gmail.com	

LISTE DE PRESENCE

Activité : ; Du 13/06/2024 ; Ville : Lubumbashi ; Lieu : ; Type de bénéficiaires :

N°	Noms et prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
1	Rapepulo Aimée	F	F.P.M.EA	Inspectrice	0810529574		
2	KALENGA NICOLE	F	O.N.C. ADEPAC	pres. DES M.	0813988727		
3	REGUING-KANKU	F	O.N.C. M.D.PES	MA B.R.G	0977167760		
4	KABESHA MWANZA	F	DIV-EPMEA	INSPECTRICE	0814884808		
5	KATALE MWANZA	F	CISM/SENDWE	RECEPTIONNISTE	0812793950		
6	KYONA MUKENYA	F	DRG. Genie	C.B	0997030534	abettekyong@yaho.com	
7	BILONDA NKAMBAI.H.	F	COPZMECO	MEMBRE	0810534109		
8	MUSINGA-KAHAMBWA	F	COPMECO	MEMBRE	0998733847		
9	MBAZA KANGULUNGA	M	SAGEC	ADMINISTRATEUR	0794503607	ngeneolozza@gmail.com	
10	ZUENA SEFUFUNDI AZIZA	F	COPENECO	MEMBRE	08502889B	Zuenafundi@gmail.com	
11	ABELARD MUTOMBO	M	ONIS WORLD PRODUCTION	PCA	0997025334	adelard.mutombo@gmail.com	
12	CHRISTELLE-TSHADAKA	F	CISM / SENDWE	GUICHET JURIDIQUE	0814031886	christellekibombo@gmail.com	
13	DANIEL SENDWE	M	CISM/HAKIKA	GUICHET PSYCHO	0997165309	14@gmail.com	
14	Serge KAINDA KITEUNGA	M	CISM/HAKIKA	Guichet Juridique	0991494998		
15	MUTEBA BANYA MINE	F	CISM/HAKIKA	GUICHET JURIDIQUE	0824619888		
16	ILUNGA KAPATA-MATE	F	CISM/HAKIKA	Coordo. juridique	081280336	monwila@gmail.com	
17	KESHA VA YUMBA . M	M	CISM / SENDWE	Guichet Psycho	0994461284	kesha@gmail.com	

2 suite

LISTE DE PRESENCE

Activité : Consultation ; Du : 24.06.2026 ; Ville : Le Kanda ; Lieu : Mallikar ; Type de bénéficiaires : Femmes Mba... Esp...

N°	Noms et prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
1	MUMBA GRACIA	F	Commission M.	membre	0977839710		
2	ANGIE THUNGA	F	Contunieuu A. LA MAMBA	Contunieuu	0896005797		
3	JOELLE MWIKA	F	LIBERAL (COMMERCE)	INSPECTRICE	0858514782		
4	KASONGO-LINDA	F	COMMERCE	INSPECTRICE	0877413498		
5	WILVINE IRAGI	F	MENAGERE	MENAGERE	0853503566		
6	LACINE KIBANDE	F	COMMERCE	Joungiste	0993871049	Kibandegene. Mba...	
7	FRANCIS KABULO	F	ONG-TPSANTÉ	Modérateur	0804088638	Francis Kabulo	
8	FLORENCE NANDA	F	TPSANTÉ	MENAGERE	0924447235	Francis Kabulo	
9	SEPHORA MBUI	F		MENAGERE	0948852866	Comp n 38	
10	PATRICIA KAJEMB	F	Vice-Présidente Commission Santé	ALBOCAT	0994832568	natuerakaye me@gmail.com	
11	GISELLE KAPALANGI	F	SOCIÉTÉ-SANTÉ	CS	098461577		
12	SHARON - MUKUNA	F	Selama mama	Membre	0999245842		
13	ISA KABEHI	F	P.M.E.A	INSPÉCTRICE	0997109136		
14	NGOIE MBWAZA WUKITU FANNEU	F	MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SANTÉ	MEMBRE	0999801207	mbwazamwilly@gmail.com	
15	Audrey-Nuita - Npunga	F	Feco - Copemeco	Membre	0880487572		
16	fully-MGASOMUWUMBA	F	Feco - Copemeco	Membre	0971466583		
17	NAINA MUTALA	F	Feco - Copemeco	Membre	0972484522		
18	SHIRAH BANA-MWITA	F	Feco - Copemeco	Membre	0973560709		

LISTE DE PRESENCE

Activité : *Consultation* ; Du *13/06/2016* ; Ville : *Likiep* ; Lieu : *Malouk* ; Type de bénéficiaires : *16.9 ans, 7 mes, 5000.00*

[illegible]

LISTE DE PRESENCE

Activité : Conseil d'administration ; Date : 24.06.2024 ; Ville : Likasa ; Lieu : Mairie de Likasa ; Type de bénéficiaires : Famille, Personnes, Entreprises

N°	Noms et prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
19	MUKENDI EUNICE	F	FECO - COPEMECO	MEMBRE	0974156389		
20	KASIMENE F77E	F	FECO - COPEMECO	MEMBRE	0982676368		
21	TSHIOBA-NOBELA		FECO - COPEMECO	MEMBRE	0978323334		
22	NOAYA - ANG-EL	F	FECO - COPEMECO	MEMBRE	0891281955		
23	KENA - KERENIE	F	FECO - COPEMECO	MEMBRE	0832022328		
24	MBAYO THERESE	F	GENRE FAMILLE ENFANT	CHEF DE SERVICE	0857443374		
25	NAALA MERY	F	GENRE FAMILLE ENFANT	SECRETAIRE	0997172021		
26	CHRISTELLE - BESA	F	GENRE FAMILLE II	AGENT	0970182515		
27	DIANE BODIKA	F	ONG / SOD	Membre	0990369785		
28	YUMBAWA KONDE	F	ONG / SOD	Membre	0899411224		
29	HUMBA HUKAYILEONTHE	F	Chef de service Urbanisme, famille, Culture	Chef de service	0991442742		
30	MARIAN JOSEPHINE	F	PNEA	INSPECTRICE	0891341588		
31	Dzunga wa Shungu Jodya	F	PNEA	Inspectrice	0991320009		
32	NTAMBILA Jolie	F	FM DAM	E	0850218423		
33	SAFI RAMA ZNIF	F	" "	E	0970734903		
34	PEZO JOLIE	F	" "	ENSEIGNANTE	0975092978		
35	MWENZE WILLIAM	F	" "	E	0975092978		
36	MWJITINGA ONETIE	F	P.M.E.A	INSPECTRICE	097058406		

U'kosi
koy...

[illegible]

LISTE DE PRESENCE

Activité : ; Du 25.06.2024 ; Ville : KOLWETI... ; Lieu : INYAGULATA ; Type de bénéficiaires :

N°	Noms et prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
01	Marqueline KARUKA	F	APPROVEAU-MC/1167	CHES/FUC	0999595995	Marqueline Karukaka@gmail.com	T. Karukaka
02	MARCELINE-MANENGO	F	MXGENRE-FAMILIE	AGENT	09984415245	-	M. Manengo
03	STANBINE MURINGA	F	CAPOT/UNIT	Administrateur	0999694984	Stanbine Murunga@gmail.com	M. Murunga
04	MC LISETHE ISIRI	F	FEMMES ET ENFANTS SANS FRONTIERES	COORD	0970008887	lisetteisir@gmail.com	M. Isiri
05	ASHITUWU-MURUNGO ISIRI	F	DIVISION - GEMPE	CB	09708850715	-	M. Isiri
06	KONA-NAMA DORIS	F	WESTU-MAMA C.D. FONCTION PUBLIQUE	WETY-MAMA C.D.	0994210459	Konadanza123@gmail.com	M. Doris
07	ISHITUWU-MURUNGO ISIRI	F	DIV GEMPE-FAMILIE	AGENT	0815151869	-	M. Isiri
08	RUFENI KALIO	M	FEMME ET ENFANTS	MEMBRE	0977287465	Kajiroff@gmail.com	M. Kalio
09	MURINGA SAN STONE	M	CASOP/UNIT	COORDONATEUR	0994450777	murungasandstone@gmail.com	M. Stone
10	BUNICE KAZADI	F	U-REPORT	MEMBRE	0980534094	Kazadi Bunice@gmail.com	M. Bunice
11	KAFAT MUTHAKIL DELVIA	M	DIVISION GEMPE	ASSISTANT - SOCIAL	0975225005	delviamuthakil@gmail.com	M. Delvia
12	NGOIG SANZA CARING	F	FONDACTION LES AMIS	MEMBRE	0998259346	-	M. Caring
13	SIMON PIERRE LUFULLABO	M	ANABEC	CHIEF DES SERVICES	0995349608	simonpierre@gmail.com	M. Lufullabo
14	HOMORATHE KUNGWA	F	JICHO YE MAMA MU-MADINI (JMP)	Coordonatrice	0970222258	honorathek@gmail.com	M. Kungwa
15	M ^{re} Joelle NASANOTU	F	RENA DEF	Membr	0816064743	joelle.nasanotu@gmail.com	M. Nasanotu
16	NATACHA-MBWANA	F	FONDACTION FANZU	TRÉSOSRNIÈRE	0997009190	natacha.mbwana@gmail.com	M. Mbwana
17	KANDJUGU-SABAH	F	KIZAJA	MEMBRE	0575826444	Kandjugu@gmail.com	M. Sabah
18	VICKY MANRANO KARUNO	F	A D F H	SECRÉTAIRE	0972838225	-	M. Karuno

LISTE DE PRESENCE

Activité : ; Du/20.... ; Ville : ; Lieu : ; Type de bénéficiaires :

[illegible]

LISTE DE PRESENCE

Activité Consul. l'atier.....; Du 16/06/2026; Ville: Kolwezi....; Lieu: Paroisse St. Etienne....; Type de bénéficiaires: Famille

N°	Noms et prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
1	OLIVE MBOYA	F	O.F.C.D ENTREPRE	P.O	0975 000 98		
2	BRAKHO-KARABABE	F	D.F.C.D. ENKESABE	P.O. O	0974 488 232		
3	JULIE MUKINGA	F	COOPERO F monba	Directrice adm	081 762 8435	TEMATOD@malawi.com	
4	SKULUWA SHARON	F	Une nouvelle Afrique	présidente	9998 884 277	Sieu Juvwa Pombi Shomonenco	
5	MAITI LUCIE	F	COOPERCO	MEMBRE	099 255 1512	Apkeselwile @gmail.com	
6	EUNICE MUKUMBI	F	REPARE	SECRÉTAIRE	0973 175 008	Eyupye Ntutu mbu2@gmail.com	
7	GRACIA TSHITUNGU	F	AUCUNE		098 431 2016	Grace mouch @Gmail.com	
8	KASHABA-MUTIGA	F	AUCUNE	MEMBRE	085 126 2888		
9	FANNETTE KAJA	F	ENTREPRENEUR	MEMBRE	099 558 105		
10	DIVINE KARAJ	F	ENTREPRENEUR	MEMBRE	097 095 4858		
11	JUSTINE MUYABA	F	ENTREPRENEUR	MEMBRE	082 47-39380		
12	AIMEE-MANTONG	F	REPARE	COORD-GEN	099 703 2071	repaferdco@gmail.com	
13	MANKIND AKKEND	F	AUCUNE		099 141 4785		
14	SHIMBO NGOIE	F	AUCUNE		099 819 4309		
15	KARAJ						

LISTE DE PRESENCE

Activité : Consultations ; Du 26.06.2024 ; Ville : Kolwezi ; Lieu : ; Type de bénéficiaires :

N°	Noms et prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
1	KABOLA-ASSY	F	NADEK	RES TO RA T	0991555911		
2	IGNINYOKA-NANDE	F	NANDEK	Atelier de couture	0976603588		
3	LOVI-TUMIZU Duvon	F	CDR	MAKWA Fabrication de Bespnet	0998379997	lola.loni@gmail.com	
4	KABALA-MULOMBO LYNE F	F	CDR		09914169904		
5	MPUTU-MIKOSO-ANNIE F	F	MADEK	COUTURE	0979935326		
6	HERMELINE MELI	F	Rapporteur multiservice	DG	0977919675	hermine.mun hermine@gmail.com	
7	MADUKA MONGA	F	CDR	Fabrication de	0996667534		
8	MANDE ABIGAIL	F	NADEK	Esthétique	0977114750		
9	KABULO WAILUNGA	F	CDR	TISANE	0997100084		
10	CIKWANINA LOUISE	F	CDR	chargée de vente d'emploi	0971672131	loise.cikwana loise@gmail.com	
11	KIPAPA MBAYO	F	TERRE NOURISSE	VICE PRESIDENTE	0988435789	mbayom@gmail.com	
12	KATAYI MINNI CLAUDIA	F	REPATE	CHARGÉE DU GÉNÉRAL	0970474718	claudia.katayi m@gmail.com	
13	REBECCA ANGELOU	F	COPEMCO	MEMBRE	0982740799	rebecca.angelou rebecca@gmail.com	
14	NGOÏE-ARLETTE	F	MENT-CHAPDE	Entrepreneuse	0813882299	arlette.ngoie	
15	DIINO-KABABABA	F	REPATE	M		diino@gmail.com	
					0999665830		

TRANSFORME

____ Pour la prospérité ____